

MESURES DE PRÉVENTION POUR LA PRATIQUE CYCLISTES



LA DISTANCIATION PHYSIQUE SUR LES ÉVÉNEMENTS CYCLISTES

POUR LES ATHLÈTES, ACCOMPAGNEURS, OFFICIELS, BÉNÉVOLES

←... **GARDEZ-VOS
DISTANCES** ...→



LE PERSONNEL ENCADRANT A **LE POUVOIR D'EXPULSER** DU SITE DE PRATIQUE
TOUTE PERSONNE REFUSANT D'OBTEMPÉRER SUR L'ÉVÉNEMENT.



Les rassemblements
lors des explications doivent
se faire en **demi-cercle**.



Respectez la réglementation
de distanciation physique
en **tous temps**.



Les cyclistes devront s'organiser
pour être en **autosuffisance**
(eau etc.) pendant la pratique.



Ne pas toucher / s'échanger
du matériel ou équipement
entre athlètes.



Les points de ralliement de chaque
groupe sont bien identifiés et
éloignés les uns des autres.



Seulement un accompagnateur
par coureur est autorisé
(incluant les athlètes mineurs).

LES MESURES D'HYGIÈNE



Lavez **fréquemment**
vos mains pendant
20 secondes.



Éternuez
et tousssez
dans votre **coude**.



Tout objet
retrouvé au sol
sera **jeté**.



Port du masque **recom-**
mandé pour tous (hormis
les coureurs en course).

Ligne d'information
du gouvernement
du Québec sur
la COVID-19 :
1 877 644-4545

Plus d'informations :
FQSC.NET